

VILLE DE BATHURST
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2015

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	2
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	3
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	4
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, ave St. Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél. / Tel.: (506) 548-1884
Télééc. / Fac: (506) 548-0904

eprbath@eprbathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

43, boul. St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél. / Tel.: (506) 727-2010
Télééc. / Fac: (506) 727-2088

eprpeninsule@eprbathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son Honneur le Maire et aux membres du Conseil municipal de la Ville de Bathurst,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Bathurst, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la Ville de Bathurst au 31 décembre 2015, ainsi que les résultats de ses activités et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

EPR - Bathurst / Péninsule

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick
Le 6 avril 2016

VILLE DE BATHURST
 ÉTAT CONSOLIDÉ DES REVENUS ET DÉPENSES
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Budget Non-audit� (note 19)	2015 Actuel	2014 Actuel
REVENUS			
Mandat d'imp�ts fonciers	18 067 543 \$	18 067 546 \$	17 774 233 \$
Prestations de services � d'autres gouvernements	178 000	197 730	474 015
Ventes de services, amendes et autres frais	1 704 020	1 507 855	1 808 922
Subventions sans condition	2 843 307	2 843 304	2 455 500
Autres transferts gouvernementaux	1 077 896	1 074 911	887 409
Frais et usagers - Eau et �gouts	5 432 300	5 435 316	5 448 818
Int�r�ts	85 000	81 920	100 824
Gain sur disposition d'actifs	-	20 000	35 003
	29 388 066	29 228 582	28 984 724
D�PENSES			
Services d'administration g�n�rale	4 086 763	4 121 496	4 043 639
Services de protection	6 682 629	6 369 950	6 111 200
Services de transport	6 173 516	6 123 904	6 138 817
Services d'hygi�ne	375 680	372 310	354 323
Services de d�veloppement �conomique	805 481	777 131	788 702
Services r�cr�atifs et culturels	3 991 579	3 932 099	3 853 608
Approvisionnement en eau et �vacuation des eaux us�es	6 736 346	7 196 318	6 904 424
	28 851 994	28 893 208	28 194 713
Exc�dent pour l'ann�e (note 16)	536 072	335 374	790 011
Exc�dent accumul� au d�but de l'ann�e	-	61 798 026	61 008 015
Exc�dent accumul� � la fin de l'exercice	- \$	62 133 400 \$	61 798 026 \$

Les notes compl mentaires ci-jointes font partie int grante des  tats financiers consolid s.



VILLE DE BATHURST
 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
ACTIFS FINANCIERS		
Débiteurs		
Général	2 014 266 \$	2 636 722 \$
Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	293 382	456 136
Emprunts à recevoir	989 181	1 129 923
	3 296 829	4 222 781
PASSIFS		
Découvert bancaire (note 3)	4 381 641	1 755 868
Créditeurs et frais courus	1 505 269	2 156 406
Revenus différés (note 5)	1 275 471	1 399 810
Dettes à long terme (note 6)	29 786 862	33 846 460
Passif pour congés de maladie cumulés (note 7)	334 821	345 790
Fonds de retraite anticipée pour les membres du S.C.F.P. - Section syndicale 550 (note 8)	2 789 933	2 711 885
	40 073 997	42 216 219
DETTE NETTE	(36 777 168)	(37 993 438)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 14)	119 326 092	115 393 813
Amortissement cumulé	21 653 787	16 675 934
	97 672 305	98 717 879
Stock de fournitures	692 028	517 071
Frais payés d'avance	546 235	556 514
	98 910 568	99 791 464
EXCÉDENT ACCUMULÉ	62 133 400 \$	61 798 026 \$

Éventualités (note 9)
 Engagements (note 10)

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Maire : _____

Trésorier : _____

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



VILLE DE BATHURST
 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
Excédent pour l'année	335 374 \$	790 011 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 932 278)	(5 336 560)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	(20 000)	(35 003)
Amortissement des immobilisations corporelles	4 977 852	4 267 518
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	20 000	35 003
	1 380 948	(279 031)
Acquisition de stocks de fournitures	(692 028)	(517 071)
Acquisition de frais payés d'avance	(546 235)	(556 515)
Consommation des stocks de fournitures	517 071	497 415
Utilisation des frais payés d'avance	556 514	511 317
	(164 678)	(64 854)
(Augmentation) Diminution de la dette nette	1 216 270	(343 885)
Dettes nettes au début de l'exercice	(37 993 438)	(37 649 553)
Dettes nettes à la fin de l'exercice	(36 777 168) \$	(37 993 438) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



VILLE DE BATHURST
 ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

5

	2015	2014
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
Excédent pour l'exercice	335 374 \$	790 011 \$
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	(20 000)	(35 003)
Amortissement des immobilisations corporelles	4 977 852	4 812 411
Débiteur - Général	622 456	2 983 769
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	162 754	(152 030)
Emprunts à recevoir	140 742	171 326
Créditeurs et frais courus	(651 137)	(1 224 106)
Revenus différés	(124 339)	(222 371)
Congé de maladie courus	(10 969)	15 435
Avantages postérieurs à l'emploi payables	78 048	45 406
Acquisition de stocks / frais payés d'avance	(164 678)	(64 854)
	5 346 103	7 119 994
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 932 279)	(5 881 453)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	20 000	35 003
	(3 912 279)	(5 846 450)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	-	6 311 490
Remboursement de la dette à long terme	(4 059 597)	(5 816 000)
	(4 059 597)	495 490
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(2 625 773)	1 769 034
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice	(1 755 868)	(3 524 902)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice	(4 381 641) \$	(1 755 868) \$
Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie :		
Encaisse	- \$	- \$
Découvert bancaire	(4 381 641)	(1 755 868)
	(4 381 641) \$	(1 755 868) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Municipalité a été incorporée comme ville par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick le 1 janvier 1966 et a accédé au statut de Ville le 2 juin 1965 par une modification du Règlement 85-6 du Nouveau-Brunswick, en vertu de la *Loi sur les municipalités*. En tant que municipalité, la Municipalité est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*. La Municipalité s'est donné l'énoncé de vision suivant : "La Municipalité travaillera en partenariat et servira ses clients de manière efficace, compétente, professionnelle et de façon financièrement responsable. La Municipalité contribuera aussi au développement ordonné et responsable tout en travaillant avec ses clients afin de maintenir et d'améliorer l'excellente qualité de vie au sein de la communauté".

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Municipalité et qui sont la propriété de la Municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 15 décembre 2014 et par le Ministre des gouvernements locaux le 28 janvier 2015.

Comptabilisation des recettes

a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de placements à court terme, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de crédateurs et de charges à payer, de fonds en fiducie et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif	Années
Améliorations foncières	8-30 années
Bâtiments	15-70 années
Véhicules	10-15 années
Machinerie et équipement	7-25 années
Équipement lourd	15-25 années
Matériel, logiciels et équipement de télécommunications	5-10 années
Meubles	15-25 années
Revêtement de route	10-80 années
Éclairage et feux de circulation	15-60 années
Réseau d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	40-60 années

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Information sectorielle

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Inventaire des fournitures

Les stocks sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement net, le coût étant déterminé sur le premier entré, premier sorti.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 8, une attribution pour service à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la note 9.

3. ENCAISSE

	2015	2014
Encaisse - affectée	331 891 \$	524 367 \$
Encaisse - non affectée	(4 713 532)	(2 280 235)
	(4 381 641) \$	(1 755 868) \$

4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	2015	2014
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	293 382 \$	456 136 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

5. REVENUS DIFFÉRÉS

	2015	2014
Divers - Matériel dangereux	30 466 \$	12 052 \$
Certificats cadeaux	435	405
Améliorations locatives à long terme	989 181	1 129 923
Améliorations locatives prépayées	255 390	257 429
	1 275 472 \$	1 399 809 \$

6. DETTE À LONG TERME

	2015	2014
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Débtentures :		
Série de 3,750 % à 4,375 %, échéant en 2015.	- \$	158 000 \$
Série de 4,15 % à 4,45 %, échéant en 2016.	509 000	996 000
Série de 4,75 % à 4,85 %, échéant en 2017.	351 000	515 000
Série de 3,30 % à 4,85 %, échéant en 2018.	153 000	200 000
Série de 2,10 % à 4,95 %, échéant en 2018.	417 000	544 000
Série de 1,00 % à 4,50 %, échéant en 2019.	641 000	1 479 000
Série de 1,50 % à 3,85 %, échéant en 2020.	1 276 000	801 000
Série de 1,35 % à 3,45 %, échéant en 2021.	2 007 000	2 341 000
Série de 1,35 % à 3,10 %, échéant en 2022.	1 192 000	1 386 000
Série de 1,23 % à 3,70 %, échéant en 2023.	1 247 000	1 460 000
Série de 1,20 % à 2,50 %, échéant en 2029.	3 616 000	3 984 000
Série de 3,750 % à 4,375 %, échéant en 2015.	-	118 000
Série de 4,15 % à 4,45 %, échéant en 2016.	92 000	180 000
Série de 4,75 % à 4,85 %, échéant en 2017.	178 000	261 000
Série de 2,10 % à 4,95 %, échéant en 2018.	313 000	408 000
Série de 1,00 % à 4,50 %, échéant en 2019.	6 140 000	6 488 000
Série de 1,50 % à 3,85 %, échéant en 2020.	867 000	966 000
Série de 1,35 % à 3,45 %, échéant en 2021.	2 086 000	2 319 000
Série de 1,35 % à 3,80 %, échéant en 2022.	1 523 000	1 645 000
Série de 1,25 % à 4,40 %, échéant en 2023.	4 172 000	4 371 000
Série de 1,20 % à 3,70 %, échéant en 2034.	1 715 000	1 832 000
	28 495 000	32 452 000
Province du Nouveau-Brunswick:		
Prêt à terme de SCHL, pour une durée de 15 ans, remboursable par versements annuels de 160 468 \$, incluant les intérêts au taux de 4,15 %, échéant en mai 2025.	1 291 862	1 394 460
	29 786 862 \$	33 846 460 \$

6. DETTE À LONG TERME (SUITE)

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants :

2016	3 728 000 \$	
2017	3 080 000 \$	
2018	2 832 000 \$	
2019	7 499 000 \$	(5 005 000 \$ à être refinancé en 2019)
2020	2 133 000 \$	(329 000 \$ à être refinancé en 2020)

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue pour la dette à long terme.

2009 Émission de 2 730 000 \$:

Le 6 novembre 2019, la somme de 384 000 \$ sera refinancée pour une durée ne dépassant pas dix ans.

2009 Émission de 8 085 000 \$:

Le 6 novembre 2019, la somme de 4 621 000 \$ sera refinancée pour une durée ne dépassant pas dix ans.

2010 Émission de 1 359 000 \$:

Le 19 novembre 2020, la somme de 329 000 \$ sera refinancée pour une durée ne dépassant pas dix ans.

2011 Émission de 3 367 000 \$:

Le 5 décembre 2021, la somme de 269 000 \$ sera refinancée pour une durée ne dépassant pas cinq ans.

2011 Émission de 4 988 000 \$:

Le 5 décembre 2021, la somme de 667 000 \$ sera refinancée pour une durée ne dépassant pas dix ans.

7. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La Municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 12 heures par mois pour les employés non administratifs à temps plein, et à 12 heures par mois pour les employés administratifs à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum variant de 1 920 à 2 016 heures de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des 142 employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode des unités projetées au prorata des services à l'usage prévu. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Municipalité.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

l'augmentation de salaire annuelle est de 1,20 % à 2,75 %;

le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 3,20 %;

l'âge de la retraite est de 58 ans; et

l'estimation de l'utilisation nette de plus du taux de congés de maladie varie avec l'âge.

7. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS (SUITE)

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif non capitalisé est payé au complet au 31 décembre 2014.

8. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

a) Attribution pour service à long terme

Les employés de la direction de la Municipalité sont admissibles à ces avantages après cinq années consécutives de service à temps plein. Les employés admissibles ont droit à une demi-semaine de salaire normal pour chaque tranche de cinq années d'emploi continu. Les employés syndiqués de la Municipalité deviennent admissibles à ce salaire après 8 années de service à temps plein consécutive. Les employés admissibles ont droit à 280 \$ de salaire normal pour chaque tranche de 8 années d'emploi continu. Les prestations accumulées sont payables dans l'année où les employés cessent de travailler pour la Municipalité, soit parce qu'ils prennent leur retraite ou parce qu'ils quittent en bons termes avec l'employeur. Au cours de l'année, 26 181 \$ ont été déboursés (115 088 \$ en 2014) en récompenses pour longs états de service.

Régime de retraite à cotisations définies

La Municipalité parraine un régime de retraite à cotisations définies pour pratiquement tous ses employés. Le régime de retraite des employés est un régime d'achats d'argent. Les employés contribuent un montant variant de 8 % à 9 % de leur salaire et la Municipalité contribue le même montant. À la retraite, la combinaison des employés et la part de l'employeur, ainsi que l'intérêt gagné, est utilisé pour fournir à l'employé une pension. Les employés peuvent verser des contributions supplémentaires au régime de retraite de la Municipalité. Ces contributions sont en excès du 9 % initial du salaire régulier de l'employé et ne sont pas compensées par la Municipalité. Le régime de pension du Canada est distinct du régime de retraite de la Municipalité. Les employés et la Municipalité doivent contribuer au régime de pension du Canada tel que prescrit par la loi. Au cours de l'année, la Municipalité a contribué 818 445 \$ (768 245 \$ en 2014) au régime de retraite.

9. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la Municipalité peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2015, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la Municipalité maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

VILLE DE BATHURST
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

10. ENGAGEMENTS

La Ville s'est engagée dans des contrats de locations pour divers véhicules et équipements requérant des déboursés futurs suivants pour les cinq prochains exercices :

	Fonds général de fonctionnement	Fonds des services d'eau et d'égout
2016	133 051 \$	9 629 \$
2017	87 390	1 180
2018	66 363	-
2019	47 649	-
2020	18 674	-
	353 127 \$	10 809 \$

11. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt provisoire pour le capital

La Municipalité a mis en place un système de crédit renouvelable portant intérêt au taux de 1,99 % pour les deux fonds. Le système est utilisé afin de fournir un financement provisoire pour les dépenses d'immobilisations.

La Municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit :

Général de capital :

D.C. No. 11-0049	300 000 \$	Garantie
D.C. No. 14-0007	1 893 000	
D.C. No. 15-0005	1 908 000	
D.C. No. 15-0072	200 000	

4 301 000

Capital des services d'eau et d'égout :

D.C. No. 14-0007	2 700 000	Financement temporaire
D.C. No. 14-0007	830 000	
D.C. No. 15-0005	750 000	
D.C. No. 15-0005	1 579 000	Financement temporaire
D.C. No. 15-0053	193 000	
D.C. No. 15-0053	386 000	Financement temporaire

6 438 000

10 739 000 \$

11. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME (SUITE)

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la Municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2015, la Municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

12. EXCÉDENT (DÉFICIT) AU FONDS D'EAU ET ÉGOUT

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents (déficits) au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent (déficit) à la fin de l'année est le suivant :

	2015	2014
2013 Déficit	(136 012) \$	(204 016) \$
2014 Excédent	1 582	1 582
2015 Déficit	(150 511)	-
	(284 941) \$	(202 434) \$

13. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débité par la Municipalité est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur les municipalités* en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

14. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Améliorations		Véhicules	Machinerie et équipement	Routes et rues	Infrastructure		Total 2015	Total 2014
		aux terrains	Bâtiments et améliorations locatives				Installations de traitement	Eau et égouts		
Coût :										
Solde d'ouverture	3 074 180 \$	4 188 648 \$	39 620 313 \$	4 162 634 \$	2 240 470 \$	25 554 297 \$	- \$	36 553 272 \$	115 393 814	\$ 110 057 254
Ajouts : Additions	-	463 068	62 885	683 523	344 588	406 434	-	1 971 780	3 932 278	5 336 560
Solde de fermeture	3 074 180	4 651 716	39 683 198	4 846 157	2 585 058	25 960 731	-	38 525 052	119 326 092	115 393 814
Amortissement accumulé :										
Solde d'ouverture	-	595 412	8 107 760	854 040	436 921	3 995 031	-	2 686 771	16 675 935	12 408 417
Ajouts : Additions	-	218 058	2 238 395	450 692	149 794	1 224 580	-	696 333	4 977 852	4 267 518
Solde de fermeture	-	813 470	10 346 155	1 304 732	586 715	5 219 611	-	3 383 104	21 653 787	16 675 935
Valeur nette des immobilisations corporelles	3 074 180 \$	3 838 246 \$	29 337 043 \$	3 541 425 \$	1 998 343 \$	20 741 120 \$	- \$	35 141 948 \$	97 672 305 \$	98 717 879 \$
Composé de :										
Fonds général	3 074 180 \$	3 838 246 \$	29 337 043 \$	3 541 425 \$	1 998 343 \$	20 741 120 \$	- \$	- \$	62 530 357 \$	46 005 016 \$
Fonds eau et égouts	-	-	-	-	-	-	-	35 141 948	35 141 948	52 712 863
	3 074 180 \$	3 838 246 \$	29 337 043 \$	3 541 425 \$	1 998 343 \$	20 741 120 \$	- \$	35 141 948 \$	97 672 305 \$	98 717 879 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

15. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale		Protection		Développement		Récréatifs & économique	Eau & culturels	2015	2014
	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	2015	2014				
REVENUS										
Mandat d'impôts fonciers	3 432 076 \$	5 304 417 \$	5 099 527 \$	310 032 \$	647 137 \$	3 274 557 \$	-	-	18 067 546 \$	17 774 233 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	30 000	167 730	-	-	-	-	-	197 730	474 015
Vente de services, amendes et autres frais	-	279 351	-	1 760	325 682	901 061	-	-	1 507 854	1 808 922
Subvention sans condition	540 105	834 761	802 518	48 790	101 841	515 289	-	-	2 843 304	2 455 500
Autres transferts gouvernementaux	195 999	56 015	-	-	-	-	822 897	-	1 074 911	887 409
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-	-	-	-	-	5 435 317	-	5 435 317	5 448 818
Intérêts	-	-	-	-	-	-	81 920	-	81 920	100 824
Gain sur disposition d'actifs	-	-	-	-	-	-	20 000	-	20 000	35 003
	4 168 180	6 504 544	6 069 775	360 582	1 074 660	4 690 707	6 360 134	29 228 582	28 984 724	
DÉPENSES										
Salaires et bénéfices	1 830 612	5 414 172	2 362 538	158 237	402 388	1 577 858	1 971 032	13 716 837	14 309 233	
Biens et services	492 579	659 939	1 904 758	214 073	198 308	1 370 759	2 583 476	7 423 892	7 034 816	
Amortissement	4 351	102 666	1 856 608	-	176 435	983 482	1 854 311	4 977 853	4 812 411	
Intérêts	423 098	-	-	-	-	-	735 472	1 158 570	1 194 654	
Autres	1 370 856	193 173	-	-	-	-	52 027	1 616 056	1 587 255	
	4 121 496	6 369 950	6 123 904	372 310	777 131	3 932 099	7 196 318	28 893 208	28 938 369	
Excédent (déficit) pour l'année	46 684 \$	134 594 \$	(54 129) \$	(11 728) \$	297 529 \$	758 608 \$	(836 184) \$	335 374 \$	46 355 \$	

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonds général		Fonds eau et égouts		Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	
Excédent (déficit) pour l'année 2015	4 271 399 \$	(3 113 111) \$	195 230 \$	(1 031 414) \$	287 \$	7 298 \$	72 \$	5 613 \$	335 374 \$
Ajustements à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis									
Excédent d'avant dernière année	(321 041)	-	(68 004)	-	-	-	-	-	(389 045)
Subventions gouvernementales	(30 000)	-	-	-	-	-	-	-	(30 000)
Transferts entre fonds :									
Du fonds de réserve de fonctionnement général au fonds de réserve de capital général	-	19 570	-	-	(19 570)	-	-	-	-
Du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts	-	-	(46 500)	-	-	-	-	46 500	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(2 455 000)	2 455 000	(1 604 598)	1 604 598	-	-	-	-	-
Paiement sur location-acquisition	(23 754)	-	(6 378)	-	-	-	-	-	(30 132)
Provision pour congés de maladie courus	(10 969)	-	-	-	-	-	-	-	(10 969)
Dépense d'amortissement	-	3 123 541	-	1 854 311	-	-	-	-	4 977 852
Acquisition d'immobilisation	(31 121)	-	-	-	-	-	-	-	(31 121)
Produits de disposition	-	-	20 000	-	-	-	-	-	20 000
Coût de l'eau	(1 379 739)	-	1 379 739	-	-	-	-	-	-
Gain sur disposition d'actifs	-	-	(20 000)	-	-	-	-	-	(20 000)
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2015	(4 251 624)	5 598 111	(345 741)	3 458 909	(19 570)	-	-	46 500	4 486 585
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2015	19 775 \$	2 485 000 \$	(150 511) \$	2 427 495 \$	(19 283) \$	7 298 \$	72 \$	52 113 \$	4 821 959 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		2015 Total	2014 Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital		
ACTIFS						
Encaisse	16 485 \$	132 454 \$	4 189 \$	178 763 \$	331 891 \$	524 358 \$
À recevoir du fonds de fonctionnement d'eau et d'égouts	-	5 000	-	186 000	191 000	(45 805)
	16 485 \$	137 454 \$	4 189 \$	364 763 \$	522 891 \$	478 553 \$
Excédent accumulé	16 485 \$	137 454 \$	4 189 \$	364 763 \$	522 891 \$	478 553 \$
REVENUS						
Transferts du fonds de fonctionnement d'eau et d'égouts	-	\$	-	46 500 \$	46 500 \$	110 768 \$
Intérêts	287	2 298	72	5 613	8 270	8 109
Vente de terrain	-	5 000	-	-	5 000	-
	287	7 298	72	52 113	59 770	118 877
DÉPENSES						
Transferts au fonds de capital général	19 570	-	-	-	19 570	-
Améliorations aux parcs	-	-	-	-	-	26 000
Dépenses de démolition	-	-	-	-	-	4 137
Règlement de poursuite judiciaire	-	-	-	-	-	50 000
	19 570	-	-	-	19 570	80 137
Excédent (déficit) pour l'année	(19 283) \$	7 298 \$	72 \$	52 113 \$	40 200 \$	38 740 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)

Résolution du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :

Proposé par le conseiller S. Roy, appuyé par le conseiller S. Lagacé que 5 090 \$ sera transféré du fonds de réserve fonctionnement général au fonds de capital général.

Proposé par le conseiller S. Roy, appuyé par le conseiller S. Lagacé que 14 480 \$ sera transféré du fonds de réserve fonctionnement général au fonds de capital général.

Proposé par le conseiller H. Comeau, appuyé par la conseillère A.M. Gammon que 10 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts

Proposé par le conseiller H. Comeau, appuyé par la conseillère A.M. Gammon que 17 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts

Proposé par le conseiller H. Comeau, appuyé par la conseillère A.M. Gammon que 13 500 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts

Proposé par la conseillère A.M. Gammon, appuyé par le conseiller H. Comeau que 5 000 \$ sera versé au fonds de réserve pour les parcs pour la vente de terrain.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à diverses réunions du Conseil durant l'année.

Susan Doucet
Secrétaire municipale,
Ville de Bathurst

Date

Sceau municipal

VILLE DE BATHURST
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

18. RÉCONCILIATION DU FINANCEMENT DU DÉFICIT SUR L'ADOPTION DU CSP

	Charges à payer du régime de retraite à prestation définie	Bénéfices d'emploi acquis	Autres charges à payer non inscrits antérieurement
Passif au 31 décembre 2011 tel que calculé sur l'adoption du CSP	\$ -	1 141 553 \$	-
Montants financés dans les années antérieures	-	(1 141 553)	-
	\$ -	\$ -	\$ -

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement		Entités contrôlées	Autres (expliquer)	Transferts	Total
	Général	Eau et égouts				
REVENUS						
Mandat d'impôts fonciers	18 067 543 \$	-	-	\$	-	\$ 18 067 543
Prestations de services à d'autres gouvernements	178 000	-	-	-	-	178 000
Vente de services, amendes et autres frais	1 704 020	-	-	-	-	1 704 020
Subvention sans condition	2 843 307	-	-	-	-	2 843 307
Autres transferts gouvernementaux	254 999	-	-	822 897	-	1 077 896
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	6 512 046	-	(1 079 746)	-	5 432 300
Intérêts	-	85 000	-	-	-	85 000
	23 047 869	6 597 046	-	(256 849)	-	29 388 066
DÉPENSES						
Services d'administration générale	4 194 151	-	-	(321 041)	(199 974)	3 677 487
Services de protection	7 304 346	-	-	(724 383)	-	6 682 629
Services de transport	4 672 272	-	-	(355 363)	-	6 173 516
Services d'hygiène	375 680	-	-	-	-	375 680
Services de développement économique	629 046	-	-	-	-	805 481
Services récréatifs et culturels	3 008 098	-	-	-	-	3 991 579
Frais de service de la dette :						
Remboursement de la dette à long terme	2 455 000	1 600 508	-	(4 055 508)	-	-
Intérêts	409 276	731 185	-	-	-	1 140 461
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts	-	46 500	-	-	(46 500)	-
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	4 218 853	-	(68 004)	-	6 005 161
	23 047 869	6 597 046	-	(5 524 299)	(246 474)	28 851 994
Excédent (déficit)	-	\$ -	\$ (4 977 852)	\$ 5 267 450	\$ 246 474	\$ 536 072

VILLE DE BATHURST
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audit�)	2015 Actuel	2014 Actuel
REVENUS			
PRESTATIONS DE SERVICES � D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Parcs	- \$	30 000 \$	296 369 \$
Entretien des rues	178 000	167 730	177 646
Am�liorations locatives	-	-	-
	178 000 \$	197 730 \$	474 015 \$
VENTES DE SERVICES, AMENDES ET AUTRES FRAIS			
Stationnement	168 400 \$	101 122 \$	153 582 \$
Centre civique	967 350	828 843	990 928
Autres services r�cr�atifs et culturels	60 500	59 213	60 521
Pointe Daly	1 500	1 913	1 496
�limination des d�chets	2 500	1 760	2 000
Licences et permis	11 000	6 893	10 524
Inspection des b�timents	96 000	166 336	86 384
Syst�me d'alarme	4 800	5 000	4 800
Autres locations	226 000	231 446	218 865
Divers	6 500	11 093	23 995
Recouvrement de dette	159 470	94 236	255 827
	1 704 020 \$	1 507 855 \$	1 808 922 \$
AUTRES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX			
Paie�ment f�d�ral au lieu de recettes fiscales	195 999 \$	195 999 \$	8 897 \$
Amendes provinciales partag�es	59 000	56 015	55 615
Taxe sur l'essence	822 897	822 897	822 897
	1 077 896 \$	1 074 911 \$	887 409 \$
FRAIS ET USAGERS - EAU ET �GOUTS			
Ventes de services d'eau et d'�gouts	5 204 300 \$	5 213 388 \$	5 222 925 \$
Raccordement et services	33 000	37 533	36 747
Frais de devanture pour am�liorations locales	195 000	184 395	189 146
	5 432 300 \$	5 435 316 \$	5 448 818 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audit�)	2015 Actuel	2014 Actuel
D�PENSES			
SERVICES D'ADMINISTRATION G�N�RALE			
Services l�gislatifs			
Maire	69 529 \$	69 915 \$	68 680 \$
Conseillers	140 859	135 798	125 748
Autres	88 300	88 300	88 300
Amortissement	4 351	4 351	10 267
	303 039	298 364	292 995
Administration			
Administrateur	151 748	149 589	148 036
Secr�taire	245 456	265 914	250 185
Relations humaines	606 643	603 011	573 240
Immeuble � bureaux	83 500	83 500	83 500
Avocat	54 000	47 406	163 934
D�veloppement �conomique	148 101	145 334	110 012
	1 289 448	1 294 754	1 328 907
Gestion financi�re			
Administration	94 435	94 114	90 471
Inventaires	148 222	111 646	133 508
Comptabilit�	189 890	189 843	184 308
V�rification externe	17 500	18 100	23 013
Services des achats	141 040	141 941	137 692
Autres	201 581	211 100	200 618
	792 668	766 744	769 610
Autres services d'administration g�n�rale			
Relations civiques	8 000	15 087	7 050
Assurance responsabilit�	150 000	152 028	110 206
Rabais sur taxe commerciale	100 000	81 862	118 558
Rabais sur �valuation fonci�re	92 000	54 871	83 537
Subventions aux organisations	30 000	29 216	27 947
Prime � l'am�lioration de l'habitat	1 400	8 890	1 372
Divers	350 000	355 351	312 865
Frais d'�valuation	197 471	197 471	661 535
	928 871	894 776	855 800

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audit�)	2015 Actuel	2014 Actuel
Services financiers - Frais de service de la dette			
Int�r�ts sur emprunt � court terme	16 000	22 227	22 471
Int�r�ts sur la dette � long terme	409 276	423 098	464 712
Escomptes sur d�bentures	21 283	21 283	18 934
Frais bancaires	34 000	39 704	37 377
Autres	12 178	34 179	9 434
Mauvaises cr�ances	9 000	30 036	18 527
	501 737	570 527	571 455
Virement aux autres fonds pour �valuation d'am�lioration locale	65 000	64 992	64 992
Cong�s de maladie et allocation de retraite	206 000	231 339	159 880
	4 086 763 \$	4 121 496 \$	4 043 639 \$

SERVICES DE PROTECTION

Service de police			
Administration	527 894 \$	505 682 \$	517 851 \$
Enqu�tes	363 155	434 920	341 799
Section en uniforme	1 903 240	1 821 946	1 733 930
D�tention provisoire	24 800	34 998	22 838
Brigadiers	11 000	9 370	12 197
Identification	112 637	116 594	106 012
Circulation	246 475	149 050	147 484
Service de lutte contre la criminalit�	101 689	95 609	91 877
Communication et records centraux	424 484	247 229	298 102
Loi sur le contr�le des stup�fiants	213 054	200 269	203 109
Formation	33 200	21 370	36 556
V�hicules	225 000	180 152	219 445
Amortissement	69 722	69 722	63 350
	4 256 350	3 886 911	3 794 550
Protection contre les incendies			
Administration	262 563	258 016	254 033
Brigade de pompier	1 276 406	1 276 600	1 184 217
Poste et b�timent	94 996	94 996	89 777
Mat�riel de lutte contre les incendies	100 000	136 819	100 901
Sous-station	489 000	489 000	489 000
Formation	1 750	1 491	1 443
Amortissement	32 944	32 944	29 305
	2 257 659	2 289 866	2 148 676

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audit�)	2015 Actuel	2014 Actuel
Autres			
Inspection de b�timent	92 620	116 876	91 337
R�glementation des animaux	76 000	76 297	76 637
	168 620	193 173	167 974
	6 682 629 \$	6 369 950 \$	6 111 200 \$

SERVICES DE TRANSPORT

Service de transport en commun

Gestion d'administration et d'entretien	661 729 \$	655 517 \$	668 277 \$
Entretien d'�quipement g�n�ral	903 518	798 659	930 061
�difices publiques	477 968	517 307	488 266
Planification	255 828	223 131	250 447
Amortissement	630 627	630 627	560 505
	2 929 670	2 825 241	2 897 556

Chemins et routes

Rev�tement des routes	340 646	368 879	316 370
Trottoirs	5 935	6 315	5 446
Foss�s de drainage	33 860	96 598	31 644
�gouts pluviaux	76 732	58 167	81 840
Entretien d'�t�	69 970	48 404	40 425
Enl�vement de la neige	938 285	959 521	1 066 746
Amortissement	1 193 609	1 193 609	1 126 857
	2 659 037	2 731 493	2 669 328

 clairage des rues

Lumi�res de rues	306 200	294 369	295 940
Amortissement	10 614	10 614	10 614
	316 814	304 983	306 554

Services relatifs   la circulation

Enseignes de rues	34 770	25 023	33 879
Signalisation	92 438	104 064	88 475
Signalisation pour chemins de fer	20 000	26 668	20 501
Amortissement	21 757	21 757	22 746
	168 965	177 512	165 601

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audit�)	2015 Actuel	2014 Actuel
Stationnement	99 030	84 675	99 778
	6 173 516 \$	6 123 904 \$	6 138 817 \$
SERVICES D'HYGIÈNE			
Enlèvement et destruction des ordures m�nag�res	210 157 \$	165 466 \$	157 561 \$
D�potoirs	159 200	200 184	190 620
Enlèvement et destruction des ordures m�nag�res - frais de consommateur	6 323	6 660	6 142
	375 680 \$	372 310 \$	354 323 \$
SERVICES DE D�VELOPPEMENT �CONOMIQUE			
Commission d'urbanisme	20 460 \$	1 961 \$	1 440 \$
Administration	120 105	112 798	114 021
Entreprise Chaleur	27 400	27 372	18 940
D�veloppement �conomique (location)	257 413	260 134	286 928
Promotion touristique	202 368	191 308	196 952
Lumi�res d�coratives	1 300	7 123	6 912
Jeux d'Acadie	-	-	854
Amortissement	176 435	176 435	162 655
	805 481 \$	777 131 \$	788 702 \$
SERVICES R�CR�ATIFS ET CULTURELS			
R�cr�atifs			
Administration	153 573 \$	154 526 \$	159 121 \$
Piscine	255 000	255 000	255 000
Centre civique	1 928 306	1 885 478	1 886 379
Pavillon sportif	69 300	47 978	14 028
Programmes d'�t�	145 888	115 570	136 529
Programmes d'hiver	18 225	15 941	18 198
Parcs et terrains de jeux	344 007	385 118	345 037
Amortissement	983 482	983 482	954 715
	3 897 781	3 843 093	3 769 007
Culturels			
Biblioth�que	93 798	89 006	84 601
	3 991 579 \$	3 932 099 \$	3 853 608 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2015 Actuel	2014 Actuel
SERVICES D'HYGIÈNE			
Approvisionnement en eau			
Administration	353 161 \$	352 596 \$	351 841 \$
Purification et traitement de l'eau	231 823	322 081	562 861
Service d'approvisionnement en eau	40 571	40 571	24 849
Conduite et distribution	659 400	720 419	752 812
Force motrice et pompage	832 726	944 770	628 037
Facturation et perception	126 152	134 000	109 859
Traitement des données électroniques	157 500	157 500	157 500
Amortissement	1 022 201	1 022 201	1 031 619
	3 423 534	3 694 138	3 619 378
Collection et évacuation des eaux usées			
Administration	99 300	99 300	99 300
Entretien d'équipement	207 929	182 530	162 245
Service de collecte des eaux usées	172 397	269 935	202 470
Station de relèvement	472 025	550 434	440 291
Épuration	633 064	697 911	676 905
Évacuation	65 000	88 397	59 130
Amortissement	832 111	832 111	839 780
	2 481 826	2 720 618	2 480 121
SERVICES FINANCIERS			
Services d'eau			
Intérêts sur emprunts à court terme	10 000	9 438	10 102
Intérêts sur la dette à long terme	505 569	514 026	493 962
Autres	19 000	(9 346)	10 032
Congés de maladie et allocation de retraite	11 500	13 462	8 025
	546 069	527 580	522 121
Services d'égout			
Intérêts sur emprunts à court terme	10 000	9 438	10 102
Intérêts sur la dette à long terme	225 616	221 446	235 980
Autres	37 801	9 636	28 697
Congés de maladie et allocation de retraite	11 500	13 462	8 025
	284 917	253 982	282 804
	6 736 346 \$	7 196 318 \$	6 904 424 \$